



Société Royale  
Forestière de Belgique

Boulevard Bischoffsheim 1, 1000 Bruxelles  
Tél. 02 223 07 66 | Mail : [info@srfb-kbbm.be](mailto:info@srfb-kbbm.be)

# INVITATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE FORESTIÈRE DE BELGIQUE

### Programme

12h00 Pique-nique possible sur le lieu  
de départ de l'excursion

13h00 Excursion en forêt

16h00 Assemblée générale

18h00 Conférence

19h30 Apéritif et dîner



**Mercredi  
24 avril 2024**

**Domaine d'Achêne  
Route de Dinant, 22  
5590 Ciney**



### VISITE DE LA FORÊT DE LA FAMILLE LE HARDY À TAVIET

13h00

La propriété du Vicomte Ghislain le Hardy de Beaulieu est une forêt typiquement condru-sienne. Autrefois dominée par des frênes de qualité remarquable, elle a dû se réinventer en réponse à la chalarose. Au long d'un parcours d'environ 4 kilomètres, nous parcourons les différentes parcelles de cette forêt dans laquelle différentes stratégies de transformation et/ou d'adaptation ont été mises en place et où plantations et régénérations naturelles de différentes essences modèlent progressivement une nouvelle forêt belle et riche. Une fois n'est pas coutume, cette année, le rapport d'activités de la SRFB vous sera présenté en forêt, nous profiterons en effet de cette forêt diversifiée pour évoquer les avancées de nos différents projets.



Van Ingelgem  
Assurances & Finance



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

16h00

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 26 avril 2023
2. Compte-rendu de gestion 2023 et programme des activités 2024
3. Approbation des comptes 2023
4. Approbation du budget 2024
5. Élections statutaires
6. Décharge aux administrateurs et décharge aux vérificateurs aux comptes

Les documents relatifs aux comptes et budget ainsi qu'aux élections statutaires seront disponibles dans votre espace membre à partir du 2 avril 2024. Pour accéder à votre espace membre ou le créer :

<https://srfb.be/espace-membre/>



© Domaine d'Achène

sanitaires nécessitant l'adaptation forte de la sylviculture : quelles méthodes appliquer, quelles essences choisir ?

La seconde force concerne l'évolution du marché du bois et des produits et biens de la forêt.

La dernière a trait aux attentes et regards de la société sur les forêts et la nature.

Ces trois forces sont pleines d'incertitudes alors que des décisions doivent être prises dès maintenant et qu'elles engagent les propriétaires et gestionnaires pour des décennies.

À ces enjeux radicalement nouveaux se rajoute celui, inchangé, de conserver et gérer un patrimoine dans tous les sens que ce mot recouvre.

C'est bien de l'émergence d'une nouvelle intelligence et sagesse forestière qu'il s'agit. Elle ne pourra venir que des forestiers eux-mêmes, les plus aptes à intégrer tous les enjeux et les seuls légitimes à les mettre en œuvre dans leurs forêts.



## CONFÉRENCE : Être forestier en 2050 et comment le devenir ?

18h00

Par Hervé le Bouler, consultant relation forêts société et conseiller Institut de France Chantilly

L'évolution de la société et de l'environnement naturel va faire que le forestier de 2050 sera très différent de ce qu'il fut dans le passé et de ce qu'il est aujourd'hui.

La première force d'évolution concerne les impacts des changements climatiques sur la forêt. Un climat plus chaud toute l'année et plus sec l'été fragilise les essences en place et favorise le développement des problèmes

## DÎNER ASSIS

19h30

Menu

- Carpaccio de Saint-Jacques
- Agneau en croûte d'herbes
- Café gourmand

# BULLETIN DE PARTICIPATION

À envoyer obligatoirement avant le 17 avril 2024 au secrétariat de la Société Royale Forestière de Belgique par e-mail ou courrier.

Boulevard Bischoffsheim 1-8, bte 3 à 1000 Bruxelles / [info@srfb-kbbm.be](mailto:info@srfb-kbbm.be)

Les inscriptions peuvent également se faire directement en ligne via notre site : <https://srfb.be/fr/formation/assemblee-generale-2024/>.

## Je soussigné(e),

Nom et prénom : .....  Membre de la SRFB

E-mail : ..... Tél. ....

- participerai au pique-nique à 12h00 (le lieu de RDV sera donné dans la lettre de confirmation)
- assisterai à la visite à 13h00 (le lieu de RDV sera donné dans la lettre de confirmation)
- assisterai à l'assemblée générale ordinaire à 16h00
- assisterai à la conférence à 18h00
- participerai au dîner à 19h30
- Je serai accompagné(e) de :

Nom(s) + prénom(s)	assisteront				
	au pique-nique (12h00)	à la visite en forêt (13h00)	à l'assemblée générale (16h00)	à la conférence (18h00)	Au dîner (19h30)
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour la participation au dîner, je verse le montant de ..... x 70 € = ..... €  
au compte IBAN : BE71 3100 4375 5069, BIC : BBRUBEBB de la SRFB, Boulevard Bischoffsheim1-8, bte 3 à 1000 Bruxelles, avec la mention « Dîner AG 2024 + NOM ».

**L'inscription est obligatoire et le nombre de places est limité pour la conférence et le dîner.** Un courrier de confirmation de votre inscription vous sera envoyé.

Date et signature

# PROCURATION

À renvoyer avant le 17 avril 2024 au secrétariat de la Société Royale Forestière de Belgique par e-mail ou courrier

Boulevard Bischoffsheim 1-8, bte 3 à 1000 Bruxelles / [info@srfb-kbbm.be](mailto:info@srfb-kbbm.be)

Je soussigné(e),

..... , membre de la SRFB,

donne procuration, avec faculté de substitution, à :

..... ,

membre de la SRFB, aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2024.

Date et signature à faire précéder des mots « bon pour pouvoir ».





Société Royale  
Forestière de Belgique  
Koninklijke Belgische  
Bosbouwmaatschappij